# LE LIEN de CORRONSAC

N°37 - JUIN 2017

WWW.CORRONSAC.FR

## Rallye piétons CM1 et CM2

## Plan Local d'Urbanisme approuvé

## Activité périscolaire Connaisance des champignons

# SOMMAIRE


› **Infos municipales / 4 à 10**
Le budget 2017 / **4-5**
Plan local d'urbanisme / **6**
2e édition de la Journée Citoyenne / **6**
Rallye piétons des CM1 et des CM2 / **7**
Aidez les élèves à collecter certains déchets et allégez vos ordures ménagères / **7**
Le site : www.corronsac.fr / **8**
Mes démarches à portée de clic / **9**
Le PEDT / **10**
Recrutement de personnels / **10**
Le personnel communal / **10**

› **Vie associative / 11 à 14**
Club des Aînés / **11**
Les Sévillanes / **11**
Troupe théâtre / **12**
Section danse / **12**
Autour de l'école / **12**
Les coteaux aux côtés d'Élodie : prêts pour le prochain Téléthon / **13**
CorronsacBienVivreEnsemble / **14**
Comité des Fêtes / **14**

› **Intercommunalité / 14 à 15**
Schéma directeur de l'aménagement numérique (SDAN) / **14**
Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) / **15**

› **Vie pratique / 15**
Pensez à vous inscrire sur le registre canicule / Les assistantes maternelles / Les travaux de bricolage et de jardinage / Dépôts sauvages / **15**

› **Retour en images / 16**


## Élections législatives : c'est pour quand exactement ?

**Législatives 2017 : de 8 h à 18 h les 11 et 18 juin 2017**
**Important** : suivant la Circulaire ministérielle du 11 mai 2017 n° NOR : INTA1714247C, les horaires pour élections législatives des 11 et 18 juin 2017 sont **de 8 h à 18 h**.

## Pour être informé en temps réel :

Donnez votre adresse mail par le formulaire du site ou suivez les actualités sur Facebook
**https://www.facebook.com/mairiedecorronsac/**


**Bulletin municipal de Corronsac**

Responsable Publication : Danielle Subiela

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Danielle Subiela, Tristan Lamontagne, Pierre Sans, Michel Nicolas, Marie-Nathalie Larue, Véronique Carles, Sylviane Auriol, Peggy Monier, Christine Calvet, Marie-Pierre Fabre

Conception et impression : Imprimerie du Sicoval, Labège. Papier PEFC



**Mairie de Corronsac**
21 chemin de Sémial, 31450 Corronsac
05 61 81 91 70, mairie.corronsac@wanadoo.fr
http://www.corronsac.fr


**Horaires d'ouverture de la mairie :**
Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 13h

**Permanence de Mme le Maire et de ses adjoints (sur RDV)**
Mardi après-midi :
Tristan Lamontagne - Pierre Sans
Mercredi matin :
Anne-Marie Germaux - Danielle Subiela

# ›ÉDITO

**Ce 2e trimestre est marqué par les élections présidentielles suivies des élections législatives qui auront lieu les 11 et 18 juin.**

Lors du premier tour des élections présidentielles, vous avez été très nombreux à venir voter montrant ainsi votre engagement comme acteur de l'avenir de notre pays. Nous sommes très fiers d'annoncer un taux de participation de 93,52 % au 1er tour et 86,65 % au 2e tour, résultats très supérieurs à la moyenne de notre canton d'Escalquens. Nous devons également souligner un record en matière de procurations : 65 procurations enregistrées pour les seules présidentielles. Souhaitons que cet esprit civique qui anime notre village puisse s'exprimer aussi intensément pour les élections législatives qui représentent un enjeu important pour la France.

Ces élections démocratiques nécessitent une organisation matérielle rigoureuse pour chaque commune quelle que soit sa taille. Le travail de préparation est important pour les agents municipaux : mettre à jour la liste des électeurs, gérer les cartes d'électeur et les procurations, installer les panneaux électoraux et organiser la salle de vote.
Les 4 scrutins organisés le dimanche avec une amplitude horaire de 8 h à 18/19 h prolongés par l'organisation du dépouillement mobilisent également équipes municipales et bénévoles. Le dévouement de chacun mérite d'être reconnu.

Début avril, le conseil municipal a voté le budget 2017 à l'unanimité. L'exercice devient de plus en plus compliqué même si la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est réduite de moitié pour cette année. Nos marges de manœuvre sont étroites et nos obligations toujours aussi nombreuses. Comme vous pourrez le voir dans le focus réalisé sur le budget, la part consacrée aux investissements est importante afin d'améliorer la qualité de nos infrastructures et notre cadre de vie.

La qualité du cadre de vie dépend aussi du concours de chacun vis-à-vis du voisinage et nous tenons à rappeler dans ce bulletin les règles à respecter en matière de travaux de bricolage et de jardinage, de gestion des déchets de jardin.

Le temps des vacances approche, une pause bien méritée pour chacun !
L'équipe municipale vous souhaite un excellent été 2017.

***Danielle Subiela***

**640** c'est le nombre d'électeurs de Corronsac pour 2017 avec 633 inscrits sur notre commune et 7 inscrits à l'étranger

# › Le budget 2017

*Le 28 février 2017, le conseil municipal a validé le compte administratif 2016 qui reprend les dépenses et recettes réalisées sur l'année 2016.*

Nous annoncions il y a un an, un contexte particulièrement difficile. Grâce aux économies réalisées sur les dépenses de gestion courante, grâce à une gestion rigoureuse des charges de personnel, nous avons clôturé l'exercice 2016 avec un excédent sur la section fonctionnement de 51 263 € et un déficit sur la section investissement de 50 761 €.

Le contexte a été tout aussi difficile pour le budget 2017 préparé en commission finances avec le support de l'Agence Technique Départementale qui a fourni une analyse financière 2016-2021, outil indispensable pour une gestion rigoureuse et prospective. Le budget 2017 a été voté à l'unanimité le 4 avril 2017.

La poursuite de la participation de la commune au titre du redressement des finances publiques de l'état se traduit en 2017 par une perte annuelle de 25 000 € par rapport à 2013 et par un prélèvement cumulé de plus de 60 000 € en 4 ans ! Sur la même période notre contribution au FPIC (Fond de Péréquation Inter Communal) en tant que « commune riche » représente une charge de plus de 5 000 € pour l'année 2017 et une contribution cumulée de près de 18 000 € depuis 2013.

**Le budget a été construit autour des objectifs suivants :**

- Maitriser les dépenses de fonctionnement en agissant principalement sur la réduction des frais de gestion courante et les investissements permettant la réduction des factures
- Maintenir le soutien à l'école (sorties piscine, fournitures scolaires, coopérative, activités périscolaires ...) et aux associations tout en demandant un effort aux associations disposant d'un excédent important de trésorerie
- Améliorer la sécurité (école, panneaux /voirie, révision du Plan Communal de Sauvegarde)
- Améliorer l'accessibilité au niveau de la mairie et de l'école
- Rénover notre patrimoine et réduire la consommation énergétique
- Finaliser le Plan Local d'Urbanisme pour mi-2017

Afin de pouvoir réaliser les investissements nécessaires sans nouvel emprunt et assurer l'équilibre de la section fonctionnement dans un contexte toujours contraint par les baisses de dotations successives, le conseil municipal a voté une augmentation des taxes locales limitée à 1.5 %.

### › Les dépenses de fonctionnement (en €)

- **Charges à caractère général :** dépenses liées à l'entretien des biens de la commune, à la cantine scolaire, aux achats de fournitures, aux factures d'eau, d'électricité, de téléphonie et internet...
- **Charges de personnel :** salaires du personnel communal et cotisations associées
- **Autres charges de gestion courante :** indemnité du maire et des adjoints, subventions versées aux associations, contribution au fonctionnement de l'école de Montbrun, contribution aux syndicats et services départementaux (SIVURS, SDEHG, SDIS,...)
- **Charges financières :** intérêts des emprunts
- **Charges exceptionnelles :** principalement recettes annulées sur exercice antérieur (garderie ou cantine)
- **Atténuation de produits :** attribution de compensation versée au Sicoval pour les travaux de voiries aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal)

### › Les recettes de fonctionnement (en €)

- **Atténuation de charges :** remboursement sur rémunération dans le cadre des contrats aidés par l'état, remboursement des absences maladie ou accident de travail
- **Produits des services :** recettes de garderie et de cantine
- **Impôts et taxes :** impôts locaux, dotation versée par le Sicoval à la commune, taxes sur les droits de mutation et cessions de terrain
- **Dotations et participations :** dotations et compensations versées par l'état, taxe sur les droits de mutation
- **Autres produits de gestion courante :** loyers des logements communaux et de la salle polyvalente

## › Les dépenses et recettes d'investissement (en €)

**Les dépenses d'investissement** comprennent les opérations d'équipement listées dans le tableau ci-dessous, le remboursement du capital de la dette.

**Les recettes d'investissement** regroupent les aides et subventions du département, de la région et de l'état, le remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2015 (FCTVA), la taxe d'aménagement. On y retrouve aussi l'autofinancement qui correspond au solde excédentaire de la section de financement et à l'excédent reporté de la section investissement.

**Les opérations d'investissement prévues en 2017** sont réalisées sans recours à l'emprunt, la vente d'un terrain communal contribue à leur autofinancement.

### Investissement 2017

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Equipement école : informatique, mobilier | | 2 400,00 |
| Plantations sur merlon | 6 936,00 | |
| Travaux bâtiments communaux | 10 000,00 | 2 772,80 |
| Réseau informatique, mobilier mairie, Plan Communal Sauvegarde | 5 000,00 | 220,00 |
| Tavaux amélioration éclairage | 500,00 | |
| SDAN 31 Numérique haut débit (1,19 €/hab) | 910,00 | |
| Panneaux - amélioration sécurité sur voiries | 1 000,00 | |
| Accessibilité - programme 2016 Batiment Mairie | 8 300,00 | 2 755,78,00 |
| Accessibilité - programme 2017 Batiment Ecole + sécurisation Ecole | 17 000,00 | 8 025,00 |
| Aménagement appartements mairie (1re tranche) | 121 200,00 | 40 600,00 |
| Frais géomètre | 4 000,00 | |
| Participation frais PLU | 19 135,00 | |
| Autres dépenses d'investissement | 2 000,00 | |
| **Total opérations d'équipement** | **195 981,00** | **56 773,58** |
| Remboursement d'emprunts | 46 085,00 | |
| Dépenses imprévues | 5 000,00 | |
| **Total autres dépenses d'investissement** | **51 085,00** | |
| FCTVA 2015 | | 4 021,00 |
| Taxe d'aménagement | | 20 000,00 |
| Vente de terrain | | 130 000,00 |
| Excédent reporté | | 11 210,16 |
| Virement depuis la section de fonctionnement | | 296 862,20 |
| **Total autres recettes d'investissement** | | **462 093,36** |
| **Total Investissement 2017** | **247 066,00** | **518 866,94** |

### Répartition des dépenses prévues 2017

| | |
|---|---|
| Charges à caractère général | 123 264,51 |
| Charges de personnel | 180 338,13 |
| Autres charges gestion courante | 52 471,00 |
| Charges financières | 46 984,00 |
| Charges exceptionnelles | 1 581,44 |
| Atténuation de produits | 37 054,00 |
| **Total des dépenses réelles** | **441 693,08** |
| Virement vers la section d'investissement | 296 862,20 |
| Dépenses imprévues | 10 000,00 |
| **Total des dépenses de fonctionnement** | **748 555,28** |

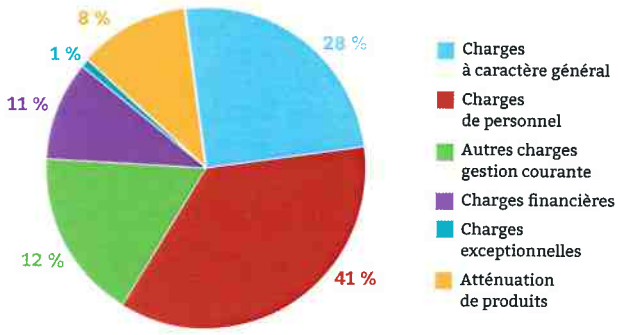


### Répartition des recettes prévues 2017

| | |
|---|---|
| Atténuation de charges | 19 750,00 |
| Produits des services | 51 320,00 |
| Impôts et taxes | 306 511,00 |
| Dotations et participations | 97 048,00 |
| Autres produits de gestion courante | 15 309,00 |
| Produit exceptionnel divers | 0,00 |
| **Total des recettes réelles** | **489 938,00** |
| Excédent de fonctionnement 2016 reporté | 258 617,28 |
| **Total des recettes de fonctionnement** | **748 555,28** |

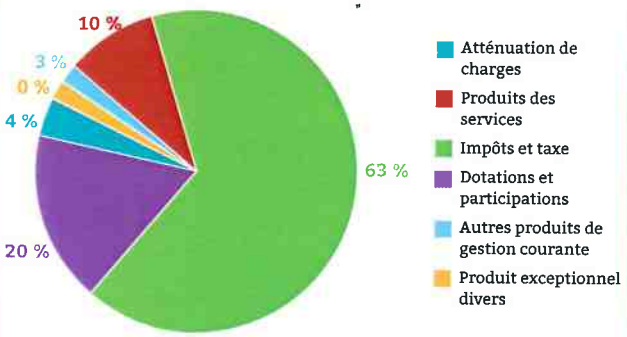


### Taux d'imposition 2017

| | |
|---|---|
| Taxe habitation | 18,29 |
| Taxe foncier bâti | 9,92 |
| Taxe foncier non bâti | 59,37 |

# › Le Plan Local D'Urbanisme

***Dernier article sur l'élaboration du P.L.U.***

### › Rappel des différentes étapes

- Le conseil municipal a voté le 16 septembre 2014 la délibération pour transformer notre POS en PLU.
- DIAGNOSTIC – Elaboration et enjeux définissant la structure du paysage, le cadre bâti, enjeux urbains et environnementaux, activités économiques et équipements, déplacements et transports, étude du potentiel de densification.
- PADD - Fin d'année 2015, l'ensemble du dossier a été porté à connaissance au travers de 3 réunions d'information :

- une réunion PPA (personnes publiques associées) le 19 novembre 2015
- une réunion publique à la salle polyvalente le 10 décembre 2015
- vote du PADD en conseil municipal du 15 décembre 2015

En 2016, nous avons élaboré le projet du PLU.

**1) Règlement graphique**

Traduction sur un plan cadastral du PADD avec les différentes zones : Zone urbaine (U) - Zone à urbaniser (AU) - Zone agricole (A) - Zone naturelle (N) - Identification d'éléments à protéger - Espaces boisés classés - Emplacements réservés - Orientation aménagement et programmation (OAP).
Principe d'aménagement des secteurs d'urbanisation future.

**2) Règlement écrit**

Pour chaque zone du règlement graphique, on définit un corps de règle : Des dispositions générales - 14 articles répertoriant les règles de constructibilité - Les espaces boisés classés

Le projet du PLU a été présenté en réunion publique le 5 juillet 2016 et au préalable aux personnes publiques associées (PPA) en réunion mairie fin avril 2016. Suite à la réunion du 5 juillet tous les éléments du PLU ont été mis à la disposition de la population pour une consultation sur les mois d'août et septembre.
Après avoir pris en compte les remarques admissibles du registre des doléances nous avons arrêté le PLU en réunion du Conseil Municipal le 19 octobre 2016.
Suite à cet arrêt toutes les personnes publiques associées (PPA) sont consultées pour émettre un avis dans la limite de leurs compétences et dans un délai de trois mois.
Une enquête publique a été organisée avec le Commissaire Enquêteur, Jean-Paul GAYRARD du 27 février au 29 mars 2017, pendant cette période les habitants ont pu exprimer toutes leurs remarques sur le PLU.

Le 26 avril 2017, le Commissaire Enquêteur après l'examen de cette enquête publique a émis un avis favorable avec sept réserves et deux recommandations à prendre en compte pour le vote final du projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de sa transformation en PLU.
Le vote final du conseil municipal a eu lieu le 23 mai 2017 à 21 heures, lors de cette réunion le P.L.U à été approuvé avec la prise en compte des éléments de la conclusion du Commissaire Enquêteur.
Le PLU est exécutoire dès le vote du Conseil Municipal prononcé et consécutivement à l'envoi de ce document en préfecture et la parution dans un journal local, ainsi il est opposable à tous administration et habitants.
Le dossier du PLU voté est tenu à la disposition du public à la mairie de CORRONSAC au jour d'ouverture habituelle du Secrétariat ainsi qu'à la Préfecture conformément aux Articles R.153-20 et suivants du Code de l'Urbanisme.

# › 2e édition de la journée Citoyenne

La municipalité organisera le samedi 30 septembre 2017 sa deuxième journée citoyenne. Cette manifestation a pour objectif de mobiliser les habitants autour d'un même projet : améliorer leur cadre de vie. Cette initiative favorise la communication et la convivialité entre les habitants, toutes générations confondues et fédère les énergies positives.
N'oubliez pas de noter cette date dans votre agenda et de faire part à la mairie des projets que vous aimeriez voir réaliser dans votre quartier, dans votre lotissement ou au sein des espaces communaux.

# › Rallye piétons des CM1 et des CM2

***Le jeudi 23 mars, les classes de CM1 et CM2 ont participé à un rallye piétons dans le centre-ville de Toulouse, organisé par les conseillers pédagogiques.***

Cette sortie a permis aux élèves de se déplacer dans les rues de Toulouse tout en répondant à des questions à la manière d'une « marche » d'orientation. Cela était aussi l'occasion de mettre en pratique les règles de sécurité à respecter en tant que piétons et de travailler les compétences de l'attestation de première éducation à la route. Les élèves étaient en petits groupes, encadrés par des parents, et allaient de sites historiques en lieux emblématiques de la ville rose en suivant un trajet sur une carte. Cela a été une belle découverte pour les élèves !

# › Aidez les élèves à collecter certains déchets et allégez vos ordures ménagères

Dans le cadre du projet « écoles à énergie positive », les élèves de l'école de Corronsac se sont lancés dans un défi de valorisation de quelques déchets présents en grand nombre à l'école mais aussi à la maison :

- les emballages de biscuits : en plastique à l'extérieur de la boîte, mais aussi les barquettes qui sont à l'intérieur et les emballages individuels.

- les outils d'écriture : stylos, surligneurs, correcteurs, marqueurs, cartouches d'encre.

Si vous souhaitez alléger vos ordures ménagères et participer à cette collecte, des boîtes sont présentes dans le hall de la mairie de Corronsac.

Par la même occasion, vous soutiendrez la coopérative scolaire à raison d'1 centime par emballage et par outil d'écriture.

Vous pourrez trouver plus de détails sur le blog de l'école ou sur le site de la mairie.

# › Le site : www.corronsac.fr

***Force est de constater que le nouveau site de la commune intéresse ! Nous essayons d'y apporter le maximum d'informations et des mises à jour régulières. Nous sommes à votre écoute pour améliorer l'outil.***

### › Nouvel outil, nouvelles pratiques

Pour nous contacter désormais n'utiliser plus directement l'adresse mail de la mairie mais le formulaire « Nous contacter » sur la page d'accueil.
De même pour la demande de réservation des salles.

Voici en quelques chiffres depuis le 3 janvier 2017 (date de son ouverture) les audiences :
- 1 356 personnes ont consulté le site,
- près de 2 600 sessions,
- et 10 000 pages vues.

**Le compte facebook !** www.facebook.com/mairiedecorronsac/ pour suivre l'actualité de la commune. Un outil supplémentaire de communication.

Il débute et commence à bien fonctionner, il monte en puissance : presque 40 abonnés.
Meilleure audience pour un article : 321 personnes.

# › Cartes d'identité, passeports, certificats d'immatriculation, permis de conduire... quand vos démarches sont à portée de clic !

*Les démarches de délivrance des principaux titres instruits par les préfectures seront désormais plus simples et plus sécurisées sur l'ensemble du territoire français.*

En 2017, la plupart d'entre elles pourront se faire, en tout ou partie, par la voie numérique.
Cette évolution s'inscrit dans le cadre du **Plan national Préfecture Nouvelle Génération** (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

## › Ce qui va changer pour chacun d'entre nous en 2017 dans notre département, pour les cartes nationales d'identité

**Un accueil proposé dans 26 communes de Haute-Garonne pour le recueil des nécessaires à la fabrication d'une carte d'identité,** à compter du 7 mars 2017.
Il s'agit des communes qui proposent déjà l'accueil pour les demandes de passeport.

**Des points numériques en préfecture et sous-préfectures**
Des bornes numériques à disposition du public seront mises en service, en mars prochain dans le hall d'accueil de la préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, ainsi que dans les sous-préfectures de Muret et de Saint-Gaudens. Ces points numériques vont permettre d'accompagner le public qui rencontre des difficultés dans l'accomplissement de ses démarches sur Internet à domicile.

## › Évolution des démarches « Carte d'identité et passeport à portée de clic !»

**Qu'est-ce qu'un CERT ?**
Cette réforme repose sur la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) qui, dès leur mise en place, sont les seuls compétents pour l'instruction de titres tels que les passeports, les cartes d'identité mais aussi les certificats d'immatriculation et les permis de conduire. Pour les cartes nationales d'identité, les demandes des haut-garonnais seront traitées par les CERT basés à Montpellier (34) et à Foix (09). Grâce au recours aux télé-procédures et à la centralisation de l'instruction des demandes par les CERT, cette nouvelle organisation permettra de réduire les délais d'instruction tout en luttant efficacement contre la fraude.
**Pour rappel, depuis le 1er juillet 2016, les usagers peuvent d'ores et déjà remplir leur pré-demande de passeport en ligne,** de chez eux, grâce à la mise en place d'un télé-service dit de « Pré-demande passeport ».
La « Pré-demande de CNI en ligne » est disponible depuis le 7 mars 2017.

**Mode d'emploi pour demander une carte nationale d'identité ou pour la renouveler :**
- Je peux faire ma pré-demande en ligne : https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?slug=s-inscrire
- Je m'adresse à l'une des 26 mairies équipées en Haute-Garonne qui réceptionnera mon dossier et recueillera mes données personnelles : http://www.haute-garonne.gouv.fr/
- Davantage d'informations sur le site internet des services de l'État : http://www.haute-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-nationale-d-identite
- La carte des 26 communes dotées d'un dispositif de recueil des données :

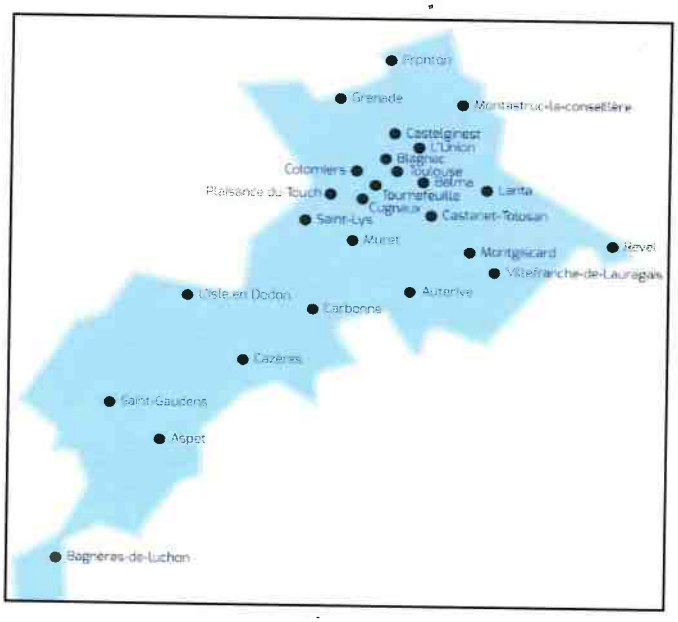

# › Le PEDT

***Une quarantaine d'enfants de l'école de Corronsac se retrouve le jeudi entre midi et deux pour créer et préparer deux scènes ouvertes sur les émotions.***

Les CP, CE1, CE2 présenteront la scène ouverte « l'amour peut triompher de tout », les CM1, CM2 présenteront la scène ouverte « Seule la connaissance de soi peut tuer le dragon de la peur ».
Voici les différents groupes qui coopèrent : les journalistes, les costumiers, les interprètes, les décorateurs, les techniciens, les maquilleurs, les présentateurs, les hôtes d'accueil.
Les scènes ouvertes seront présentées le vendredi 30 juin à 19 h à la salle des fêtes de Corronsac.

*Les enfants de l'école de Corronsac présentent :*

## 2 Scènes Ouvertes sur les émotions

L'amour triomphe de tout

~

Seule la connaissance de soi
peut tuer le dragon de la peur

**Le Jeudi 30 Juin à 19h00**
**à la salle des fêtes de Corronsac**

# › Le personnel communal

Après 5 ans passés au sein de notre commune dans le cadre d'un emploi à temps non complet, principalement au niveau des services associés à l'école : cantine, entretien, garderie et activités périscolaires, Laurie Soula a choisi de travailler à temps complet dans un autre environnement à compter de mai 2017. Son travail a été très apprécié par tous et nous lui souhaitons bonne chance dans son nouvel emploi.

Bienvenue à Isabelle qui a pris ses nouvelles fonctions en remplacement de Mélanie dans le cadre d'un contrat aidé par l'État. Très impliquée dans ses nouvelles missions, il lui a fallu très peu de temps pour maîtriser ses nouvelles activités et s'intégrer parfaitement au sein de l'équipe existante.

### › Recrutement de personnels

**3 postes sont à pourvoir :**

- 1 agent communal polyvalent pour l'école.
- 1 service civique pour l'école
- 1 service civique pour la communication et la relation avec les habitants

Pour plus d'informations contacter la mairie ou directement le site corronsac.fr.

# › Club des Aînés

*Le club des aînés de Corronsac vient de célébrer, en ce samedi 22 avril, son vingt-deuxième anniversaire autour d'un succulent repas et dans une ambiance toujours aussi festive et conviviale.*

Préparées et servies par Le Picotin Gourmand (de Poucharramet), ces agapes ont réuni une quarantaine de convives, soit la quasi-totalité des adhérents, autour d'un alléchant menu à base de feuilleté de foie gras aux figues, de cassolettes de Saint-Jacques et de rôti de veau aux cèpes et gratin sarladois, sans oublier le trou normand au calva et l'omelette norvégienne ! Le tout agrémenté d'une sympathique animation musicale.

L'occasion, pour les adhérents de ce club dynamique, d'échanger nouvelles et souvenirs mais aussi, de faire le point sur les projets de fin de saison, dont les rendez-vous sont d'ailleurs déjà fixés : une sortie dans le Tarn (mine de Cagnac et musée du verre à Carmaux) le 12 mai, le goûter de la fête des mères le 3 juin, un après-midi jeux de société le 24 juin, et enfin une journée grillades à la mi-juillet. De quoi clôturer en beauté les activités du club avant des vacances bien gagnées.

# › Les Sévillanes

*Cette année, la section Sévillanes Flamenco du Foyer rural a participé comme tous les ans au Téléthon le 3 décembre 2016.*

Une nouveauté : il a été organisé différents stages de Techniques Flamenco au cours de cette saison, animés par Elisa La Chispa qui ont donné satisfaction à toutes celles et ceux qui ont participé en redemandent pour l'année prochaine en cours réguliers ou en stage. La section Sévillanes Flamenco Enfants et Adultes organise son spectacle de fin d'année, **le 17 juin à 21 h à la salle polyvalente**. Au cours de cette soirée les danseuses et danseurs accompagnés de Leny Creff et Paco Ruiz au chant et à la guitare vous feront voyager dans ce beau pays qu'est l'Espagne.

Ce sera peut-être pour certains d'entre vous l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir les différents rythmes espagnols que sont les sévillanes, le flamenco, le tango la buleria et... olé !
Nous vous y attendons nombreux !

## › Troupe théâtre

*Pour la saison 2016-2017, la troupe de théâtre des adultes comporte 6 acteurs : 3 femmes et 3 hommes.*

Le travail porte cette année sur une courte comédie de Robert Picq et Pierre Ferrary intitulée « L'homme explosif », ainsi que sur 4 sketches.
La représentation à Corronsac aura lieu le samedi 10 juin à 20 h 30, en commun avec les troupes des enfants et ados.

À noter que cette année, la troupe des adultes se produira également à Castanet le 30 septembre, au profit du club des aînés de Castanet, et à Escalquens le 7 octobre, au profit du club des aînés d'Escalquens.

## › Section danse

Le mercredi, une semaine sur deux, des filles et garçons de la grande section au CE1 se retrouvent à la salle de danse pour danser les couleurs, les sens, les éléments et trouver leur propre danse. Au fil des mois ils se révèlent dans la créativité des mouvements. Chacun a su trouver sa place et dès que le temps le permet, nous dansons pieds nus dans l'herbe.

**Agenda du Foyer Rural :** › **10 juin** : théâtre adultes et enfants › **17 juin** : sévillanes flamenco

## › Autour de l'École

*Chères familles, nous espérons que vous avez bien profité des événements Autour de l'École.*

Les ateliers de Noël organisés avec le comité des fêtes de Montbrun-Lauragais ont permis aux enfants participants d'avoir un excellent goûter (il y a de sacrés patissiers dans les deux associations). Goûter bien mérité après la fabrication de décorations de Noël et de couronnes de l'Avent, et la décoration du grand sapin de la place Hébrard.
La sortie plateau de Beille à laquelle ont participé 15 familles cette année (quelques microbes ont conduit à des désistements) a été épique mais chaleureuse : neige abondante, chaînes obligatoires, d'où une arrivée en ordre dispersée. Cela n'a pas empêché les enfants de se précipiter sur les pelles pour construire leur igloo. Un petit tour de traineau tiré par des chiens, un pique-nique dans le village d'igloos, et l'après-midi était libre, avec pour les uns une randonnée raquette animée également par Angaka, ou de la luge et du ski.
Le clou de la saison a été le Loto des Ecoles. Nous avons eu tant de participants qu'on a rajouté des tables et des chaises jusqu'au fond de la salle. La partie debout a permis de gagner la Nintendo Switch, et la partie maternelle à 20 h a permis à tous les petits de repartir avec un cadeau. J'en profite pour remercier tous les commerçants des villages alentour, nos marchés locaux, les cinémas, les musées, les kartings, les parcs d'aventure, et tous les bénévoles qui ont passé tant de leur temps à trouver ces lots, et à organiser ce loto, tous les parents et professeurs qui sont venus assurer l'ambiance de la soirée.
Vous nous avez ensuite retrouvés lors de la fête des fleurs à Montbrun-Lauragais pour les courses d'orientation en poussette, à pied, à vélo, en VTT et pour les activités artistiques organisées avec le comité des fêtes de Montbrun-Lauragais (avec une chasse aux œufs à la clé). Du coup, nous espérons vous retrouver nombreux lors de la fête des écoles.

**Agenda :**
› **Fête de l'Ecole le vendredi 23 juin :**
- **20 h :** repas des enfants (repas traiteur proposé : melon, tajine, glaces)
- **21 h :** spectacle assuré par une troupe professionnelle offert à tous les enfants pendant le repas des parents

# › Les coteaux aux côtés d'Elodie : prêts pour le prochain Téléthon !

*L'assemblée générale de l'association, le 31 mars 2017, a confirmé que toutes les conditions sont remplies pour envisager l'organisation du 19e Téléthon des Coteaux les 2, 3, 8 et 9 décembre 2017.*

› La nouvelle composition du bureau est la suivante :
- Présidente : Laurence Lamontagne
- Vice-présidente : Elodie Victoria
- Secrétaire : Michel Nicolas
- Trésorière : Amandine Nicolas
- Trésorière adjointe : Josiane Pedoussaut

› Bilan moral

la Présidente a rappelé le succès obtenu en 2016 par le Téléthon des Coteaux : record du montant de reversement à l'AFM battu, un nouveau site de manifestation (école vétérinaire de Toulouse). Elle rappelle les manifestations annexes organisées par l'association : soirées chorale à Corronsac le 26 mars 2016 et à Pechbusque le 9 avril 2016, soirée théâtre à Corronsac le 10 septembre 2016, concert à Corronsac le 25 février 2017.

Bilan financier : Il montre un solde plus faible que le coût estimé de la préparation du prochain Téléthon, mais qui sera augmenté des subventions attendues des mairies des villages participants. Il reste donc toujours indispensable de trouver des sponsors et des recettes annexes pour soutenir les finances de l'association.
Dans ce but, pour cette année 2017, en plus du concert qui s'est déroulé le 25 février, les manifestations annexes suivantes sont envisagées :
- Deux soirées théâtre dont les dates sont à fixer.
- Un repas dans le noir à Corronsac le 7 octobre

Agenda :
› **7 octobre** : Repas dans le noir
› **2, 3, 8 et 9 décembre** : Téléthon des coteaux

# › CorronsacBienVivreEnsemble

Chers voisins, ce début d'année vous semble calme mais les préparations battent leur plein pour la fête de la musique, qui se déroulera mi-juin sous la forme d'une après-midi vous présentant différentes performances suivie d'un concert de musiciens du cru. Puis début juillet, nous vous invitons à vous inscrire dans l'équipe Corronsac pour les jeux inter-villages organisés cette année à Montbrun-Lauragais. Quelques animations conviviales ont rythmé la vie du marché en ce début d'année : le mercredi 1er février, nous offrions 1 crêpe à chaque client du marché. Nous vous offrons l'apéritif et vous invitons à rester pique-niquer sur le marché tous les 1er mercredis des mois ensoleillés (le 3 mai, le 7 juin, le 5 juillet, le 2 août, le 6 septembre et le 4 octobre).Ces mercredis-là, 2 commerçants supplémentaires se trouvent sur le marché : Stéphanie agricultrice bio à Montbrun-Lauragais et Jean-Luc qui fait des crêpes avec la farine de Stéphanie. Les autres mercredis, de petites tables blanches sont toujours à votre disposition, installez-vous et profitez de ces instants de discussions entre voisins et retrouver toujours Yannick le boucher/charcutier, la crèmerie Martine, la Case Bourbon, Frédéric et ses volailles, Jean-Jacques avec ses fruits et légumes de saison et les Pizzas Toulou'zen. Chez tous, il est possible de passer commande par téléphone. Quant à la bibliothèque de plein vent que nous avons installée à côté du distributeur de pain sur la place de la mairie, j'espère que vous en profitez autant que moi : mon fils avait un livre à lire défini par son professeur de français et nous avons trouvé ce livre à la bibliothèque, échangé contre un livre de la maison puis rendu après son contrôle, inutile d'acheter un livre neuf ! Enfin, pour donner votre avis et participer aux événements ou proposer de nouveaux événements (soirée astronomie, salon des artistes de Corronsac, animations mensuelles sur le marché, participation à la journée citoyenne...), venez nombreux à notre assemblée générale annuelle de juin.

Agenda :
› **Le 7 juin, le 5 juillet, le 2 août, le 6 septembre et le 4 octobre** : restez pique-niquer au marché. Apéritif offert à 19 h. Plats préparés par les commerçants du marché.
› **Assemblée Générale annuelle le 1er juin à 19h30** : salle de réunion de la salle polyvalente
› **Fête de la musique en juin** (date à suivre)
› **Jeux inter-villages à Montbrun-Lauragais le 2 juillet à 10 h** : inscription gratuite jusqu'au 25 juin auprès de Loïc au 06 71 17 42 22.

## › Comité des fêtes

Suite à l'Assemblée générale du comité des fêtes du mois de janvier la composition du nouveau bureau est la suivante :

- **Présidente :** Véronique Carles
- **Vice-président :** Eric Duthoit
- **Trésorier :** Laurent Tellerain

Nous remercions les nouvelles personnes qui nous ont rejoint et amènent leurs nouvelles idées et leurs énergies.
Comme chaque année, nous organisons la fête du village.
Notez d'ores et déjà la date dans votre agenda et réservez les 8, 9 et 10 septembre 2017 : concours de belote, parcours d'orientation pour les enfants, vide grenier, concours de pétanque, DJ... et nos fameux hamburgers...
Le repas du vendredi soir sera animé par la bandas « AOC's Musique de Rue », nous espérons vous y voir nombreux pour profiter de la super ambiance de cette soirée...
Vous recevrez comme d'habitude, le programme complet et les bulletins d'inscriptions dans vos boîtes aux lettres.
Et n'oubliez pas de réserver un bon accueil aux bénévoles qui frapperont à vos portes pour la tournée des fleurs les mercredi 6 et jeudi 7 septembre. À très bientôt.

## › SDAN : pour un haut-débit accessible partout

*Le haut-débit nous concerne tous, que nous soyons accros à Internet ou pas. Il permet de développer de nouveaux services qui facilitent le quotidien, désenclavent les territoires, permettent le télétravail... En finir avec les zones blanches et déployer le haut-débit sur tout le territoire constituent donc un enjeu crucial, auquel répond le schéma directeur de l'aménagement numérique (SDAN).*

Le très haut-débit pour les quelque 550 000 Haut-Garonnais d'ici 2030 : voilà le défi auquel répond le SDAN, document qui planifie l'arrivée du haut-débit dans tout le département. Porté par le Conseil Départemental, le SDAN est pour moitié financé par les opérateurs, qui paieront une redevance sur les infrastructures et pour l'autre moitié par la puissance publique : Europe, Etat, Région, Département et intercommunalités. Prévu en trois étapes, le schéma prévoit dans sa première phase (2016-2021) une montée en débit jusqu'à 30 Mbps d'ici fin 2017 pour les communes qui ne sont pas desservies par la fibre. D'ici 2020, 150 000 lignes devraient bénéficier du très haut débit, grâce à un taux d'équipement en fibre optique de 80 % de la population. La couverture totale des près de 550 communes du département devrait être atteinte en 2030.

### › Un territoire connecté

Le territoire du Sicoval est concerné par la première phase du SDAN, prévue jusqu'en 2021. En 2017, des travaux d'amélioration seront ainsi réalisés, permettant un meilleur débit jusqu'à 30 Mo/s grâce notamment à la technologie 4G box.
D'autres travaux seront également lancés au deuxième trimestre 2018 et jusqu'en 2021 pour installer la fibre optique, la commercialisation se fera par tranches, un an après la fin des travaux.

## › Pensez à vous inscrire sur le registre canicule

**L'été va bientôt arriver. En cas d'épisodes exceptionnels de fortes chaleurs, vous pourrez bénéficier rapidement de conseils et d'assistance.** Pour cela, il suffit de vous inscrire sur le registre communal recensant les personnes les plus vulnérables (personnes âgées de 65 ans et plus, personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, personnes adultes en situation de handicap, d'invalidité, ou d'isolement). Dans ce cadre, chaque commune est chargée de tenir à jour un registre nominatif confidentiel. Vous pouvez vous inscrire vous-même sur ce registre, mais cette inscription peut aussi être faite par un tiers (représentant légal, proche, médecin ou services d'aide).

## › Les assistantes maternelles

**Mme Eva Garcia :** 8 impasse de la clé des champs - 06 70 77 65 35 - pintalabios@free.fr

**Mme Béatrice Carayon-Kastler** formée à la pédagogie Montessori « El Nido 0 à 3 ans » : 5 Les terrasses de Ségueilla - 06 77 05 34 77 - bea.kastler@free.fr

**Mme Véronique Hernandez :** 29 A chemin de Rivals - 05 34 66 26 01 ou 06 45 17 66 81 - danjoyj@free.fr

**Mme Cécilia Pereira :** 21 route de Montbrun - 06 72 71 64 97 - pereira.cecilia71@orange.fr

## › Les travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être réalisés que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Le brulage des déchets de jardin est INTERDIT conformément à la législation en vigueur.

## › Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats, canettes...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

## › Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), kesako ?

*Grâce aux certificats d'économie d'énergie (CEE), vos travaux de rénovation énergétique peuvent donner lieu à des primes ou à des réductions sur vos factures.*

Isolation, ventilation, chauffage, éclairage... : quels que soient les travaux d'économies d'énergie que vous envisagez pour votre habitation principale ou secondaire, les certificats d'économie d'énergie (CEE) peuvent constituer une solution de financement partiel à ne pas négliger.

Attribués aux particuliers, entreprises ou collectivités, les certificats sont « rachetés » par les fournisseurs d'énergie sous forme d'offre de service ou de primes.

**Pour bénéficier de ce dispositif, il faut :**

- **que les travaux envisagés répondent aux critères** de performance, de certification, etc., définis par l'Etat. Pour vérifier l'éligibilité de votre projet : www.developpement-durable.gouv.fr,
- **que vous vous soyez inscrit à un programme CEE** proposé par un fournisseur ou un distributeur d'énergie avant de signer le moindre devis ou de commencer les travaux. Les primes proposées par ces professionnels peuvent prendre différentes formes (services gratuits, réductions sur la facture des travaux, bons d'achat, primes en euros...) et dépendent des économies d'énergie réalisées. Pour comparer les primes : www.nr-pro.fr,
- **que les travaux soient réalisés par un professionnel bénéficiant de la qualification RGE** (Reconnu garant de l'environnement).

**En savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr**

# RETOUR EN IMAGES

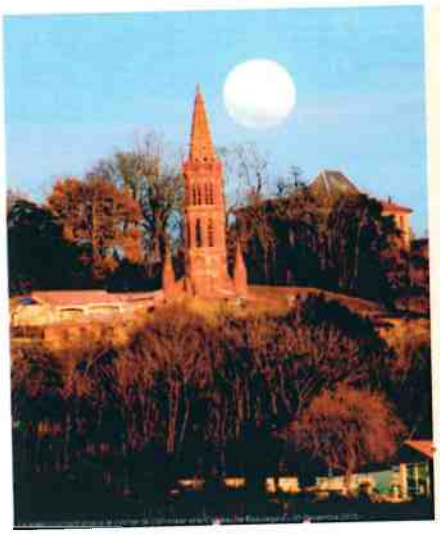

## Notre beau village

## Les enfants en action lors d'une animation dans le cadre du PEDT

## Corronsac : une commune fleurie